



**Carte obligatoire pour les résidents et non-résidents.**

	Résident	Non-Résident
<b>Coûts de la carte des loisirs</b>	gratuite	15\$ individuelle 25\$ familiale
<b>Contribution Annuelle</b>	Contribution d'environ 0,30\$ du 100\$ d'évaluation en taxes pour les services récréatifs.	Contribution par l'achat de la carte des loisirs.
<b>Avantages</b>	Bénéficiaire de leur contribution en pratiquant leurs sports sur des terrains de qualité.	Bénéficiaire de leur contribution en pratiquant leurs sports sur des terrains de qualité.

Le Service des Loisirs a pour but de favoriser l'organisation et le développement des loisirs dans la Ville de Lamèque. On retrouve dans la Ville de Lamèque :

- Terrain de baseball sénior.
- Terrain de balle-molle/ balle-lente.
- Terrain de baseball junior.
- Terrain de soccer.
- Terrain de mini-soccer.
- Piste d'athlétisme.
- Centre plein air Aca-ski

Afin de permettre aux jeunes de bénéficier de services de qualité et de maintenir les terrains en excellente condition, il est obligatoire que vous vous procuriez la carte du Service des Loisirs de la Ville de Lamèque.

La carte des loisirs est disponible en tout temps à l'Hôtel de Ville de Lamèque. Elle sera aussi disponible lors des sessions d'inscriptions des différentes associations sportives. Lorsque vous irez vous inscrire auprès d'une de ces associations suivantes:

- Balle molle/ Balle lente.
- Baseball mineur.
- Baseball sénior,
- Soccer mineur.
- Centre plein-air Aca-Ski.
- Camp Poitou\*

Il sera aussi possible de se procurer votre carte des loisirs auprès d'un responsable des services de loisirs.

\*Les non-résidents qui auront leur carte des loisirs n'auront pas à défrayer les coûts supplémentaires pour non-résidents lors de l'inscription d'une semaine au camp poitou.

Pour plus d'informations :

Dave Brown,  
 Coordinateur des loisirs.  
 Ville de Lamèque  
 Téléphone : 344-3222  
[dave.brown@lameque.ca](mailto:dave.brown@lameque.ca)

